

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DE BELGODÈRE

Autorisée par arrêté préfectoral n°2014-114-0004 en date du 8 Août 2014

Séance du 19 Février 2018

Délibération n°2018-02

Objet : Approbation du compte administratif 2017

Nombre de membres 8			L'an deux Mille dix-huit, le dix-neuf février, à 15 heures 00, Le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Belgodère sous la présidence de Monsieur Laurent CECCALDI.
En exercice	Présents	Votants	
8	6	6	
Pour	Contre	Abstentions	
6	-	-	Madame Lydie MORTINI est désignée secrétaire de séance
			Le quorum est atteint.
Présents : Jean-Pierre BATTAGLINI – Letizia GUIRONNET- Lydie MORTINI –Bernard DELABOUDINIÈRE- Vincent VOULAND – Laurent CECCALDI			
Absents représentés :			
Absents : Louis BELGODERE DE BAGNAJA - Agnès JOLY-BATTAGLINI			
Convocation envoyée le 07/02/2018		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture	

Le Conseil syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Laurent Ceccaldi

- Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017
- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré

1. **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif 2017 du Budget Général, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (mandats et tires)	Section de fonctionnement	1 637,63	9 150,00
	Section d'investissement		
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	0,00
	Report en section d'investissement (001)	0,00	0,00
TOTAL (réalisations + reports)		1 637,63	9 150,00
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 637,63	9 150,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	1 637,63	9 150,00

2. **Constate** pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications de comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
3. **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

POUR 6, CONTRE 0, ABSTENTION 0

Fait à Belgodère, le 19 février 2018,
Extrait certifié conforme
Le Président
CECCALDI Laurent